



AVIS PUBLIC

À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **14 février 2023 à 19 h 30**, au Pavillon Wilson situé au 4b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	Adresse civique :	17 rue Legros
	Numéro de cadastre :	2 045 432
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Diminuer la marge arrière du bâtiment principal à 5,25 mètres au lieu de 9 mètres;• Diminuer la marge latérale à 0,28 mètre au lieu de 2 mètres;• Diminuer la marge latérale totale à 1,48 mètres au lieu de 6 mètres; Afin de rendre conforme au règlement de zonage n° URB 300 le bâtiment unifamilial isolé
2	Adresse civique :	40 de Léry
	Numéro de cadastre :	2 047 407
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Diminuer la marge latérale totale à 4,19 mètres au lieu de 6 mètres; Afin de rendre conforme au règlement de zonage n° URB 300- le bâtiment unifamilial isolé.

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 25^e jour du mois janvier 2023.

Chantal Paquette, OMA

Greffière et responsable de l'accès à l'information
et protection des renseignements personnels